



Exempt d'impôts cause ald

Par **joel vietnam**, le **09/01/2018 à 14:04**

bonjour je suis en arrêt de travail depuis le 11 09 2014 et pour cause statué ALD et pour cause leucémie aigue, quel sont mes droits en matiere de reduction d'impôts

Par **morobar**, le **09/01/2018 à 16:59**

Bjr,
Aucun
Je suis en ALD depuis 15 ans, mon épouse 16 et payons nos impôts comme tout le monde.
Je suis surpris par la durée de votre arrêt de travail supérieur à 3 ans sans consolidation.

Par **jos38**, le **09/01/2018 à 18:04**

bonsoir. certaines indemnités journalières sont exonérées si la maladie longue durée entraîne un traitement long et coûteux. je suppose que la leucémie entre dans ce cas. le mieux est de téléphoner au centre des impôts. personnellement, ils m'ont bien renseigné quand j'ai eu une "maladie redoutée"

Par **morobar**, le **10/01/2018 à 08:48**

C'est exact, mais ce n'est pas lié à la durée de l'arrêt de travail ni à une ALD. Les ALD sont nombreuses, maladies du cœur, cancers, diabète...